



aefe

AGENCE POUR L'ENSEIGNEMENT FRANÇAIS
À L'ÉTRANGER

DELIBERATION N° 3 / 2005 DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'AGENCE POUR L'ENSEIGNEMENT FRANÇAIS A L'ETRANGER

Réunion du 1^{er} juin 2005

**Le conseil d'administration de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger s'est réuni
le 1^{er} juin 2005 à 14 h.**

Étaient présents :

M. Philippe ETIENNE, M. Antoine POUILLIEUTE, M. Jean-François DESMAZIERES, M. Pierre SCHRAEN, Mme Françoise LE BIHAN, M. Michel VANDEPOORTER,
M. Robert DEL PICCHIA, M. François ROCHEBLOINE,
Mme Anne DUTERTRE, M. Dominique BORNE, M. Philippe DECOUAI, M. Philippe CERF,
M. Francis HUSS, M. Jean-Pierre BAYLE, M. Jacques HABERT, Mme Nicole SABEH,
M. Abdelouhab BOUKOURAYCH,
M. Michel BOUDOUX, M. Alfred MODES, M. Roger FERRARI, M. Edmond PORRA,
M. François TURLAN.

En application de l'article 4 du décret n°2003-1288 du 23 décembre 2003, Monsieur Michel LUMMAUX, empêché ainsi que son suppléant, a donné procuration à Monsieur Philippe ETIENNE.

Étaient excusés : Mme Aline KUSTER-MENAGER, M. Pierre-Yves DUWOYE et le chef de la sous-direction à l'appui aux PME et action régionale au Ministère délégué au commerce extérieur.

Voix consultatives : Mme Maryse BOSSIÈRE, M. Gilles LE MOAL, M. Jean SARREO.

POINT N° 3 : affectation du résultat 2004

M. LE MOAL indique que la réglementation comptable applicable à l'Agence prévoit que les résultats des opérations de fonctionnement conservés par l'établissement public national, sont enregistrés à un compte spécifique dénommé « réserves facultatives » - compte n° 1068-2.

Au cours des années précédentes, le conseil d'administration de l'Agence a approuvé l'affectation des résultats annuels d'exploitation de l'établissement public national aux réserves. Le solde du compte de réserves s'élève actuellement à 33 662 786,83 €.

Il est proposé aux membres du conseil d'administration de se prononcer sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2004 de 27 822 351,17 € au sous-compte n° 1068-21 « réserves facultatives – Etablissement » ouvert dans la comptabilité de l'Agence.



VOTE POUR : 20

CONTRE : 3 (FSU)

ABST. : 0

Pour exécution,
La Directrice

Le Président

Maryse BOSSIERE

Philippe ETIENNE

Destinataires

Monsieur le ministre des affaires étrangères,
Monsieur le ministre délégué à la coopération, au développement et à la francophonie
Monsieur le secrétaire d'état au ministère des affaires étrangères
Monsieur le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche
Monsieur le ministre délégué au Budget